

# COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

## ASS CLUSTER MARITIME FRANCAIS

47 rue de Monceau  
75008 PARIS 08

Siret : 48984762400017

### **IGECA**

**IG Expertise Comptable Audit**

Société d'Expertise Comptable  
inscrite au tableau de l'Ordre de l'Ile de France

4 B rue du Bouloi - 75001 Paris

Tél. 0153409620

Fax.

[isabelle.gareau@igeca.fr](mailto:isabelle.gareau@igeca.fr)

## Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires	14 851	14 851		
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	40 635	29 914	10 721	3 819
Immobilisations financières				
<b>Total I</b>	<b>55 485</b>	<b>44 764</b>	<b>10 721</b>	<b>3 819</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances usagers et comptes rattachés	105 451		105 451	177 754
Autres créances	75 224		75 224	43 992
Autres postes de l'actif circulant				
Valeurs mobilières de placement	285 023		285 023	15
Disponibilités	72 638		72 638	48 350
Charges constatés d'avance	71 517		71 517	26 241
<b>Total II</b>	<b>609 852</b>		<b>609 852</b>	<b>296 353</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>665 338</b>	<b>44 764</b>	<b>620 573</b>	<b>300 172</b>
Legs nets à réaliser :				
acceptés par les organes statutairements compétents				
autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre :				

## Bilan passif

	au 31/12/2023	au 31/12/2022
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves		
Report à nouveau	-102 153	-52 522
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>152 794</b>	<b>-49 631</b>
<b>Situation nette (sous-total)</b>	<b>50 640</b>	<b>-102 153</b>
<b>Total I</b>	<b>50 640</b>	<b>-102 153</b>
<b>FONDS REPORTEES ET DEDIES</b>		
<b>PROVISIONS</b>		
<b>DETTES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	292 296	180 470
Dettes fiscales et sociales	92 655	95 996
Autres dettes	17 913	20 519
Produits constatés d'avance	167 068	105 340
<b>Total IV</b>	<b>569 933</b>	<b>402 325</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>620 573</b>	<b>300 172</b>

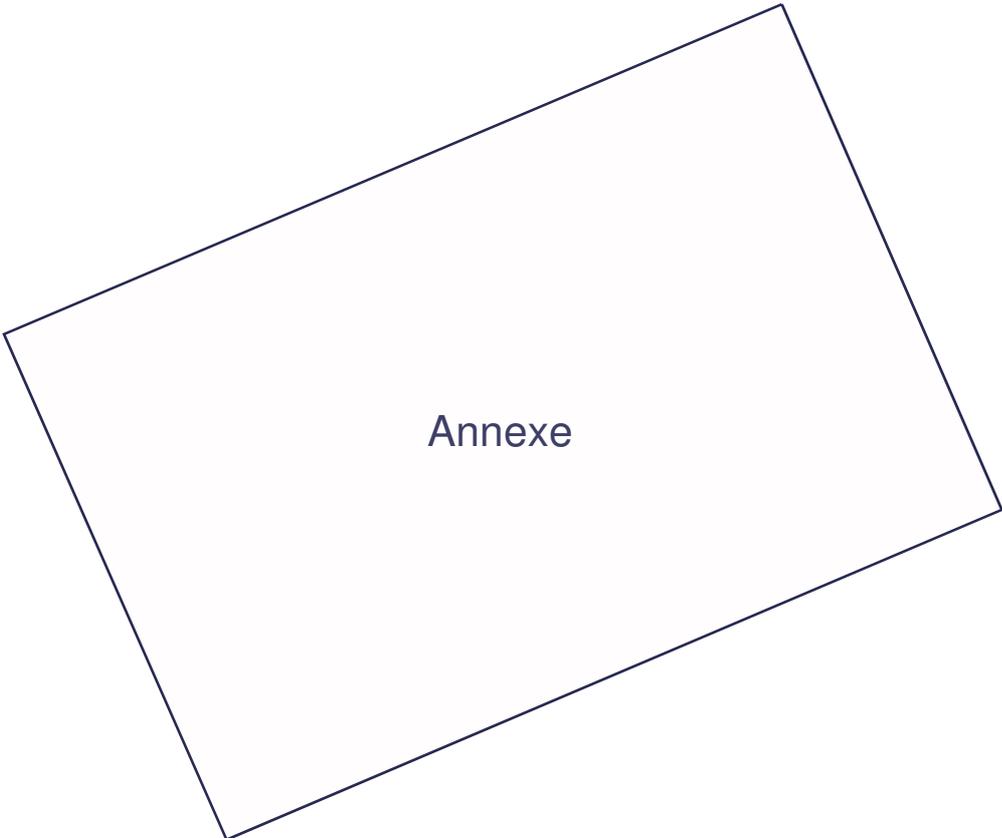
(1) Dont à plus d'un an (a)	
Dont à moins d'un an (a)	569 933
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

## Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Ventes de biens et de services		
Ventes de prestations de services	1 301 874	1 291 850
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	50 000	45 000
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges		6 075
Autres produits	4 800	16 447
<b>Total I</b>	<b>1 356 674</b>	<b>1 359 372</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Autres achats et charges externes	715 512	863 997
Impôts, taxes et versements assimilés	4 290	4 544
Salaires et traitements	320 766	359 352
Charges sociales	153 468	165 352
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	3 058	1 773
Autres charges	1 024	14 099
<b>Total II</b>	<b>1 198 117</b>	<b>1 409 116</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>158 557</b>	<b>-49 745</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Autres intérêts et produits assimilés	1 542	114
<b>Total III</b>	<b>1 542</b>	<b>114</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>1 542</b>	<b>114</b>

## Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)</b>	<b>160 099</b>	<b>-49 631</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	7 305	
Total des produits (I+III+V)	1 358 216	1 359 485
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	1 205 422	1 409 116
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>152 794</b>	<b>-49 631</b>



Annexe

## Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : CLUSTER MARITIME FRANCAIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 620 573 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 152 794 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'association.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

#### Précisions sur l'activité de l'association

Créé en 2006, le Cluster Maritime Français (CMF), est une association professionnelle qui rassemble tous les acteurs de l'écosystème maritime, de l'industrie aux services et activités maritimes de toute nature. Le CMF compte environ 470 entités membres : entreprises de toutes tailles, pôles de compétitivité, fédérations sectorielles, associations, laboratoires et centres de recherche, écoles et universités, centre de formation, collectivités et acteurs économiques locaux, ainsi que de la Marine nationale. Le CMF a trois actions clés : communication institutionnelle, synergies opérationnelles, actions d'influence.

Le CMF organise des groupes « synergie » (groupes de travail thématiques), des rencontres, des ateliers, des webinaires, qui rassemblent ses membres sur les enjeux de la filière maritime tels que : Transition écoénergétique, énergies marines renouvelables, Brexit, cybersécurité maritime, drones maritimes, navires autonomes, attractivité des métiers de la mer, égalité professionnelle, exploration et exploitation des grands fonds marins.

Le CMF intervient auprès des décideurs et des pouvoirs publics au premier rang desquels le Ministère de la Mer, créé à l'été 2020. La mer étant un domaine interministériel, le CMF intervient depuis 2017 aux côtés du Secrétaire Général de la mer (service du Premier ministre) via le Comité France Maritime, pour assurer conjointement une meilleure réactivité face aux défis du développement de l'économie bleue.

Pour accompagner la croissance de ses entreprises membres, le CMF est présent en Outre-mer, en Europe et à l'international.

#### Précision concernant les contributions volontaires

Les contributions volontaires en nature n'ont pas été valorisées car elles n'impactent pas de manière significative l'activité de l'association.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

## Règles et méthodes comptables

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Concernant l'application du règlement CRC 2004-06 relatif à la définition, l'évaluation et la comptabilisation des actifs et du règlement CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs, la société a effectué une revue des actifs concernés et pris la décision de faire usage de la mesure de simplification pour les PME concernant les immobilisations non décomposables.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 2 à 5 ans
- \* Mobilier : 1 à 4 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Engagement de retraite

La convention collective de l'association prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,2 %
- Taux de croissance des salaires : 3 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 10 %
- Table de taux de mortalité : table INSEE 2016-2018 données déf

## Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

#### Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
<b>Valeurs brutes</b>				
Immobilisations incorporelles	14 851			14 851
Immobilisations corporelles	30 675	9 960		40 635
Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>45 525</b>	<b>9 960</b>		<b>55 485</b>
<b>Amortissements &amp; provisions :</b>				
Immobilisations incorporelles	14 851			14 851
Immobilisations corporelles	26 856	3 058		29 914
Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>41 706</b>	<b>3 058</b>		<b>44 764</b>
<b>ACTIF NET</b>				<b>10 721</b>

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 252 192 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	105 451	105 451	
Autres	75 224	75 224	
Charges constatées d'avance	71 517	71 517	
<b>Total</b>	<b>252 192</b>	<b>252 192</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

## Notes sur le bilan

## Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	30 000
Disponibilités	
<b>Total</b>	<b>30 000</b>

## Fonds propres

## Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à Nouveau	-52 522	-49 631			-102 153
Excédent ou déficit de l'exercice	-49 631	49 631	152 794		152 794
<b>Situation nette</b>	<b>-102 153</b>		<b>152 794</b>		<b>50 640</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
<b>TOTAL</b>	<b>-102 153</b>		<b>152 794</b>		<b>50 640</b>

## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 569 933 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	292 296	292 296		
Dettes fiscales et sociales	92 655	92 655		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	17 913	17 913		
Produits constatés d'avance	167 068	167 068		
<b>Total</b>	<b>569 933</b>	<b>569 933</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

#### Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 700
Dettes fiscales et sociales	25 803
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	12 172
<b>Total</b>	<b>72 675</b>

## Notes sur le bilan

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	71 517
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
<b>Total</b>	<b>71 517</b>

#### Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	167 068
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
<b>Total</b>	<b>167 068</b>

## Notes sur le compte de résultat

### Chiffre d'affaires et ressources

#### Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2023
Cotisations	1 202 374
Participation networking, sponsoring	14 500
Participation observatoires	85 000
Participation salons	
Autres refacturations	
<b>TOTAL</b>	<b>1 301 874</b>

### Charges et produits d'exploitation et financiers

#### Subventions d'exploitation

Concours publics et subventions

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics						
Subventions d'exploitation					50 000	50 000
Subventions d'équilibre						
Subventions d'investissement						
						<b>50 000</b>

## Autres informations

### Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 55 323 euros

Le montant mentionné pour les engagements de retraite est la dette actuarielle prorataée, méthode la plus généralement retenue.

### Fonds dédiés

Subventions affectées

	A l'ouverture de l' exercice	Reports  A	Utilisations  Montant global  B	Utilisations  Dont rembours.  C	Transferts  C	A la clôture de l'exercice Montant global  A - B + C	A la clôture de l'exercice Dont fonds dédiés (proj. sans dép.)
<b>Total</b>							